La Maison des Artistes

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

secu-artistes-auteurs.fr

Déclaration de chiffre d'affaires ou de commissions
pour la vente d'œuvres d'arts en 20 . .

À RETOURNER AU PLUS TARD LE

1er mai

Maison des Artistes - Sécurité sociale
60 rue du faubourg Poissonnière
75484 PARIS CEDEX 10

N° d'ordre MDA

N° Siret

Raison sociale ou nom

Forme juridique

Code NAF

Adresse : N°

Rue

CP

Ville

E-mail

RAPPEL

Sont concernées par cette déclaration :
- les œuvres des artistes vivants ou décédés, français ou étrangers ;
- les œuvres, signées ou non, tombées ou non dans le domaine public.

La notion de TTC s'entend toutes taxes comprises et sans aucune déduction de frais (encadrement, restauration, publicité...).

La Maison des Artistes

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

secu-artistes-auteurs.fr

Déclaration de chiffre d'affaires ou de commissions
pour la vente d'œuvres d'arts en 20 . .

ACTIVITÉ

Montant total du chiffre d'affaires TTC, y compris les ventes à l'exportation _____ , __ €

Dans le cadre de la **vente à la commission,** l'assiette de la contribution est constituée par le montant total des commissions TTC, y compris les ventes à l'exportation.

Montant total des commissions TTC _____ , __ €

CADRE RÉSERVÉ AUX OPÉRATEURS DE VENTES VOLONTAIRES

Montant total des commissions acheteurs / vendeurs TTC, y compris les ventes de gré à gré _____ , __ €

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont conformes aux écritures comptables et aux déclarations adressées aux services des impôts.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Nom du signataire .....

Qualité du signataire .....

Signature : Cachet :

ENVOI PAR COURRIER POSTAL

- Dupliquez l'état récapitulatif autant de fois que nécessaire.
- Complétez la déclaration et l'état récapitulatif, imprimez-les et signez votre déclaration.
- Adressez l'ensemble de ces documents à :
  Maison des Artistes - Sécurité sociale
  Service Diffuseurs
  60, rue du Faubourg Poissonnière
  75484 PARIS CEDEX 10

ENVOI EN LIGNE

- Complétez et signez votre déclaration.
- Complétez autant d'états récapitulatifs que nécessaire.
- Scannez votre déclaration et envoyez-la, accompagnée de vos états récapitulatifs, via le formulaire de contact des Diffuseurs > Commerces d'art > *Déclaration annuelle de chiffre d'affaires*.

La Maison des Artistes

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

secu-artistes-auteurs.fr

ÉTAT RÉCAPITULATIF 20 . .

Reproduire cette feuille si nécessaire

Auteurs des œuvres commercialisées :

☐ Artistes français ☐ Artistes étrangers ☐ Artistes anonymes

☐ Artistes vivants ☐ Artistes décédés

Artiste auteur **vivant et français**

Nom Prénom

N° d'ordre de l'artiste N° de S. Sociale

Adresse

CP Ville

Nature des œuvres vendues (tableaux, dessins, sculptures...) Somme globale versée pour chaque artiste auteur

, €

Artiste auteur **vivant et français**

Nom Prénom

N° d'ordre de l'artiste N° de S. Sociale

Adresse

CP Ville

Nature des œuvres vendues (tableaux, dessins, sculptures...) Somme globale versée pour chaque artiste auteur

, €

Artiste auteur **vivant et français**

Nom Prénom

N° d'ordre de l'artiste N° de S. Sociale

Adresse

CP Ville

Nature des œuvres vendues (tableaux, dessins, sculptures...) Somme globale versée pour chaque artiste auteur

, €

Artiste auteur **vivant et français**

Nom Prénom

N° d'ordre de l'artiste N° de S. Sociale

Adresse

CP Ville

Nature des œuvres vendues (tableaux, dessins, sculptures...) Somme globale versée pour chaque artiste auteur

, €